



Mairie - 10 Place de l'Eglise
45630 BEAULIEU-SUR-LOIRE

☎ 02.38.35.80.48
✉ mairie@beaulieu-sur-loire.fr
www.beaulieu-sur-loire.fr

Commune de Beaulieu-sur-Loire

Extrait du Registre des Délibérations

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le vingt novembre à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire à la salle des fêtes en séance publique, sous la présidence de Monsieur HECQUET Jacky, Maire.

Etaient présents : HECQUET Jacky, JACQUIER Hervé, BERTRAND Isabelle, SIGNORET Yannis, LECLERCQ Marie-Christine, GAUCHER Claude, BONNEFONT Francis, LEYOUR Martial, LAURENT Martine, BROUSSIN Patricia, LEMAIRE Christiane, BRETON Nelly, RAGU Guillaume.

Formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : DELSARTE Séverine, DESCHAMPS Céline

Absents : CHAILLOUX Marie-Laure, COZETTE Laetitia

Monsieur RAGU a été désigné secrétaire de séance.

Date de la convocation	
14 novembre 2025	
Date d'affichage	
17 novembre 2025	
Nombre de Conseillers	
En exercice	17
Présents	13
Votants	14

Objet : CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET - participation au Fonds d'Aides aux Jeunes et Fonds Unifié Logement pour 2025.

Le Conseil Départemental du Loiret pilote le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) et le Fonds Unifié Logement (FUL) regroupant le Fonds de solidarité pour le Logement et les dispositifs de solidarité énergie, eau et dettes téléphoniques.

Le financement de ces fonds est assuré par le Département auquel peuvent s'associer les autres collectivités.

Monsieur le Maire informe que la municipalité ne souhaite pas participer à ce fonds.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à la majorité et 1 abstention :

- **Ne pas participer** au financement du FAJ pour l'année 2025.
- **Ne pas participer** au financement du FUL pour l'année 2025.

Le secrétaire de séance,
Guillaume RAGU

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jacky HECQUET

